



AFNEWS

DE LA TEAM UNPNC

NEWS 22 MARS 2020



Ces informations évoluent chaque jour.
Celles-ci sont valables le 22 mars à 10h

Toute la TEAM UNPNC est mobilisée à vos côtés en termes d'aide, d'assistance et de soutien durant cette période difficile que nous traversons.

DROIT DE RETRAIT DE RESERVE OU NON

Le PNC peut exprimer son souhait auprès du cadre de permanence sans se déplacer la veille d'une activité au **0141563982** ou **0630527377** et pour le JOUR J au **0141566462** de 9h à 17h !

Adresse mail dédiée : mail.rhpnca@airfrance.fr
(valable à compter du lundi 23 MARS)



INFO OK VOL

Pour être ok vol vous devez contacter la cellule « ok vol » créée et dédiée pour l'occasion à ce numéro **0141564268**

SOLIDARITE AVEC TOUS LES PERSONNELS

Par solidarité, tous les délégués UNPNC ont décidé de demander le chômage partiel comme imposé à tous les salariés, bien que les salariés protégés (ÉLUS CSE) n'y soient pas contraints.

Nous avons toujours été transparents avec vous ! Nous n'utiliserons pas notre mandat d'élu pour être traité différemment. Avant d'être délégués, nous sommes avant tout, PNC !!

Vos délégués UNPNC restent disponibles malgré le confinement et la diminution de l'activité.

Vous pouvez nous joindre par téléphone de 7:00 à 20:00 7j/7j au **0762669115**.

Nous restons disponibles sur FB l'équipage 7j/7j 24h/24h.

Toutes les informations qui nous parviendront vous seront transmises afin que vous puissiez, comme d'habitude, bénéficier rapidement d'informations fiables et pertinentes.

C'est ensemble que nous traverserons et surmonterons les moments difficiles, nous sommes tous dans le même avion et nous maintiendrons la synergie PNC grâce aux valeurs de solidarité, d'amitié et de bienveillance que nous avons en partage et qui sont notre richesse !

[Redacted]

Madame, Monsieur,



Nous vous informons que le service dans lequel vous êtes affecté est concerné par l'activité partielle que l'entreprise a été contrainte de mettre en œuvre.

Cependant, compte tenu de votre qualité de salarié protégé et si vous choisissiez de refuser l'application de cette mesure vous concernant, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire savoir par retour de mail.

En cas de non réponse de votre part avant le 23 mars, date de mise en œuvre du recours à l'activité partielle, vous serez considéré comme ayant donné votre accord.

[Redacted] Responsable Relations Sociales OA

[Redacted]



Application
UNPNC



01 49 89 70 92



unpnc-cfdt.fr L'équipage



AFNEWS

DE LA TEAM UNPNC



Vos délégués restent disponibles malgré le confinement et la diminution de l'activité.

Vous pouvez nous joindre par téléphone de 7:00 à 20:00 7j/7j au 0762669115.

Nous restons disponibles sur FB l'équipage 7j/7j 24h/24h.

POINT DE SITUATION : CONSIGNE A BAGAGES, PRESSING, ACCES A LA CITE PN ET NAVETTE ORLY

PADROOM, UNE ASSISTANCE A DISTANCE

Suite à la fermeture du PadRoom et jusqu'à nouvel ordre, une assistance à distance va être mise en place à compter du 17 mars, afin de vous aider à régler les dysfonctionnements que vous pourriez rencontrer sur votre CabinPad. Voici le mode de fonctionnement à suivre pour les contacter.

Pour bénéficier de cette solution, réalisez votre demande d'assistante par mail à l'adresse mail.cabinpad@aifrance.fr. Le titre du message devra être « DEMANDE D'ASSISTANCE IPAD ». Vous indiquerez vos nom, prénom, matricule, fonction à bord, le modèle d'iPad (iPad mini ou iPad grand modèle), le n° de contact WhatsApp et une description de l'anomalie

L'équipe du PadRoom vous contactera dans un délai de 48 heures, du lundi au vendredi de 08H30 à 17H30 (heure de Paris - attention au décalage horaire éventuel et au changement d'heure dans la nuit du 28 au 29 mars).

Cette assistance doit obligatoirement se faire via l'application WhatsApp sur un téléphone portable type smartphone, en discussion vidéo afin de voir en direct les conséquences des actions engagées et les messages délivrés par le CabinPad.

Ce service concernera uniquement les anomalies, bugs, difficultés d'utilisation sur le matériel ou les Applis métier. Les problématiques liées aux comptes Habile, compte Apple, Code Token devront être réglées avec le Help Desk.

Attention, le numéro servant à l'assistance ne devra pas être utilisé ni conservé pour une autre demande - aucune assistance ne sera ensuite proposée par appel direct.

Plusieurs services dédiés aux PNC s'adaptent au contexte actuel.

Concernant la consigne de CDG :

Le délai de dépôt des bagages est rallongé à 60 jours au lieu de 45 jours comme précédemment (à adapter en fonction de l'évolution de la situation).

Les évacuations de bagages vers le prestataire Bagages du Monde, localisé en zone fret, sont stoppées jusqu'à nouvel ordre.

Les bagages précédemment évacués en zone de fret et qui dépasseront le délai de 90 jours ne seront pas détruits (Bagages du Monde est fermé). Les PNC concernés par ces mesures ont été informés par courriel de ces nouvelles dispositions (mail consignePN).

Concernant le pressing :

Le service de dépôt et de retrait du linge reste accessible 24h sur 24 et 7j sur 7 grâce à l'application myGeorges. Compte tenu de la situation, un accueil téléphonique en horaire administratif (**06 49 06 05 99**) est possible ou via la messagerie de l'application myGeorges.

Concernant l'accès à la cité PN :

À compter de lundi prochain, l'accès depuis et vers l'aéroport sera possible par l'extérieur (entrée parvis). L'accès intérieur CDGVAL sera fermé.

Concernant la navette Orly :

À compter du lundi prochain, la navette ville Keolis, qui réalise la boucle ORLY 1/2/3 -> P5 -> Sheds, opérera de 4h30 à 20h, 7/7 jours. La fréquence reste inchangée (environ 20 min).